

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO : le lundi 26 novembre 2018, 8h30

Les recommandations des jeunes entrepreneurs au Gouvernement pour transformer la France

Au programme : liberté du commerce mondial, enseignement et formation adaptés au 21^e siècle, égalité des chances, intérêt collectif, harmonisation du droit des affaires/ code du travail/ fiscalité et enfin environnement fiscal et réglementaire favorables aux entrepreneurs.

- Recommandations remises à Muriel Pénicaud et Jean-Michel Blanquer lors de la Conférence Annuelle des Entrepreneurs, à Paris (le 26 novembre 2018) -

Lundi 26 novembre 2018, lors de la 11^e Conférence Annuelle des Entrepreneurs, Citizen Entrepreneurs et les 33 membres de la délégation française du G20 des Jeunes Entrepreneurs 2018 ont remis au Gouvernement six recommandations, assorties de propositions concrètes, pour dynamiser la compétitivité de la France. Cet événement, sur le thème de la révolution de l'éducation et de la formation pour conquérir le 21^e siècle s'est tenu au Ministère de l'Economie et des Finances, devant plus de 400 acteurs du tissu entrepreneurial français.

Depuis la création du Sommet du G20 des Jeunes Entrepreneurs en 2010, la délégation française propose chaque année au Gouvernement des recommandations en faveur de la relance de la croissance, de l'innovation et de la création d'emplois et de la responsabilité croissante des entreprises dans la société. Ce sont les deux sherpas de la délégation française, Emilie Legoff, Présidente co-fondatrice de TROOPS et Ronan Pelloux, Président co-fondateur de CREADS qui ont remis ces recommandations, également transmises au Ministre de l'Economie et des Finances.

Principales recommandations de la délégation française¹

RECOMMANDATION N°1 : liberté du commerce mondial

Maintenir la liberté du commerce mondial dans un contexte géopolitique préoccupant, et notamment en matière d'ouverture de marchés, d'échanges d'expériences et bonnes pratiques et d'intégration de pays émergents.

RECOMMANDATION N°2 : faire entrer l'enseignement dans la réalité du 21^e siècle

Transformer l'école en repensant la transmission des connaissances, des compétences et de la formation tout au long de la vie. Renforcer la relation école-entreprise, libérer et autonomiser l'école en favorisant une culture collaborative et entrepreneuriale.

RECOMMANDATION N°3 : recréer de la cohésion sociale dans notre pays via l'égalité des chances

Empêcher les inégalités de se creuser en impliquant tous les acteurs de l'enseignement (écoles, lycées, grandes écoles, universités, entreprises, fonction publique) et en soutenant *l'empowerment* des femmes chefs d'entreprise et des personnes traditionnellement exclues de la direction d'une entreprise.

RECOMMANDATION N°4 : offrir aux entreprises un cadre de gouvernance favorisant l'intérêt collectif et le partage des fruits de la croissance

Face aux excès du capitalisme (inégalités, court-termisme, financiarisation de l'économie et pouvoir décisionnel trop en faveur des actionnaires), et aux enjeux sociétaux et planétaires, il est important d'inscrire dans le Code civil le concept de raison d'être des entreprises : entreprise « à mission », partage de la valeur et perspectives à moyen et long terme.

RECOMMANDATION N°5 : harmoniser le droit des affaires, le code du travail et la fiscalité au sein de l'Union Européenne

Le droit des affaires, le code du travail et la politique fiscale sont un mille-feuille au sein des 28 pays qui freinent le développement des PME/ ETI. Les jeunes entrepreneurs français demandent la mise en place d'un socle juridique pan-européen visant à la signature d'actes uniformes et d'un statut de sociétés commerciales européennes.

RECOMMANDATION N°6 : concevoir un environnement fiscal et règlementaire propice à la croissance des jeunes entreprises et à la création d'emplois

Une fiscalité au service du développement durable, de l'innovation pour les jeunes entreprises et de la trésorerie des jeunes entreprises.

« L'analyse des principales mesures montre que la très grande majorité de ces recommandations ont fait l'objet de lois et de débats lors d'assises réunissant l'ensemble du tissu entrepreneurial français ainsi que d'engagements de la part des gouvernements successifs auxquels elles ont été présentées »², déclare Grégoire Sentilhes, Président de NextStage AM et de Citizen Entrepreneurs.

¹ Rapport détaillé des recommandations, sur demande.

² Suivi des recommandations 2012-2017, sur demande.

* *
*

À propos de l'Alliance des jeunes entrepreneurs du G20 (G20 YEA)

L'Alliance des jeunes entrepreneurs du G20 (G20YEA) regroupe des organisations des pays du G20 qui encouragent l'entrepreneuriat comme moteur de croissance, de création d'emplois, d'innovation et de changement sociétal. Depuis 2010, le G20 des Jeunes Entrepreneurs est un événement unique qui rassemble des centaines d'entrepreneurs, en marge du G20 politique, pour exercer un impact sur l'entrepreneuriat dans le monde en remettant des recommandations concrètes aux Chefs d'Etats du G20. Après Toronto et Séoul (2010), Nice (2011), Mexico (2012), Moscou (2013) et Sydney (2014), Istanbul (2015), Pékin (2016) et Berlin (2017), le Sommet 2018 s'est déroulé à Buenos-Aires le 20 et 21 septembre 2018.

A l'issue de ce G20 YEA, chaque délégation remet des recommandations aux gouvernements des pays du G20. En France, c'est à l'occasion de la Conférence Annuelle des Entrepreneurs que ces propositions sont remises.

A propos de Citizen Entrepreneurs

Citizen Entrepreneurs, association loi 1901 fondée en 2007, a pour mission de :

- Promouvoir l'entrepreneur comme solution pour l'innovation, la croissance, l'emploi et le changement sociétal
- Accompagner les jeunes champions de demain dans leur croissance à l'international
- Être un espace de dialogue pour la communauté des jeunes entrepreneurs en France, en Europe et dans le monde
- Être le représentant officiel la France au Sommet du G20 des Jeunes Entrepreneurs (G20 YEA)

Pour en savoir plus : www.citizen-entrepreneurs.com

Contacts presse :

Anne Courtois
Attachée de presse Citizen Entrepreneurs
Tél. : +33 (0)1 83 62 88 16/ + 33 (0)6 61 84 18 90
anne@bprfrance.com

Valentin Laigre
Chef de Projet Citizen Entrepreneurs
Tél. : +33 (0)1 46 93 74 59
valentin.laigre@fr.ey.com